

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le 19/07/2022 SLO

ID : 037-200043065-20220707-2022\_07\_05-DE

## Session ordinaire

### Date de la convocation :

Le 30 juin 2022

### Date d'affichage :

Le 30 juin 2022

### Nombre de conseillers Communautaires :

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 31

### Votes exprimés :

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le jeudi sept juillet deux mille vingt-deux à dix-neuf heures au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD.

**Présents :** Monsieur Thierry BOUTARD, Madame Jacqueline MOUSSET, Monsieur Thierry PRIEUR, Monsieur Atman BOUCHEKIOUA jusqu'au point VIII, Madame Marie ARNOULT, Madame Françoise THOMERE, Monsieur Bernard PEGEOT, Monsieur Brice RAVIER, Madame Myriam SANTACANA, Madame Sandra GUICHARD, Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Gérard LETOURMY (suppléant de M. Pascal DUPRÉ), Monsieur Hervé LENGLET, Monsieur Claude CICUTTI, Madame Sylvie FOURNIAL (suppléante de M. Didier ELWART), Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Madame Blandine BENOIST, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Jocelyn GARÇONNET, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Michel CASSABÉ (suppléant de Mme Christine FAUQUET) et Monsieur Frédéric SAROUILLE.

**Pouvoirs :** Madame Josette GUERLAIS à Monsieur Thierry BOUTARD, Monsieur Marc LEONARD à Madame Jacqueline MOUSSET, Madame Marie-France HUREAU à Monsieur Thierry PRIEUR, Monsieur Rémi LEVEAU à Madame Myriam SANTACANA, Monsieur Pascal GASNIER à Monsieur Jean-Michel LENA, Monsieur Richard CHATELLIER à Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Lionel LEVHA à Madame Gismonde GAUTHIER-BERDON, Monsieur Gérard LELEU à Monsieur Brice RAVIER et à partir du point IX Monsieur Atman BOUCHEKIOUA à Madame Marie ARNOULT.

**Excusé(s) :** Madame Josette GUERLAIS, Monsieur Marc LEONARD, Madame Marie-France HUREAU, Monsieur Rémi LEVEAU, Monsieur Pascal GASNIER, Monsieur Richard CHATELLIER, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Gérard LELEU et à partir du point IX Monsieur Atman BOUCHEKIOUA.

**Absent(s) :** Madame Nathalie SUPPLY, Monsieur José BONY

**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe DENIAU

## Délibération n°2022 – 07 – 05

### Assainissement - Convention pour une participation financière à la réalisation de travaux eaux usées

*Monsieur Thierry BOUTARD, Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.*

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L5214-16 ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes du Val d'Amboise en matière d'Assainissement,

**Vu** l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées qui doit être réalisée par la Communauté de communes du Val d'Amboise pour desservir la parcelle A 2334 située Impasse des Grosses Pierres sur la commune de Chargé et appartenant à la SCI DU CHENE,

**Vu** l'avis favorable du bureau communautaire du 23 juin,

**Considérant** que les 31 mètres linéaires d'extension ne permettront de desservir que le bâtiment de la SCI DU CHENE,

**Considérant** que les services techniques de la Communauté de communes envisagent la réalisation de l'extension à une profondeur de 110 cm à l'arrivée sur la parcelle,

**Considérant** que cette profondeur a pour conséquence l'installation d'une pompe de relevage sur la parcelle privée de la SCI DU CHENE, équipement coûteux tant en termes d'investissement qu'au regard de son fonctionnement,

La SCI DU CHENE a proposé son concours financier pour la réalisation de l'extension du réseau assainissement collectif de l'Impasse des Grosses Pierres permettant ainsi d'adapter la profondeur d'arrivée à 150 cm fil d'eau à l'entrée de la parcelle et de ce fait ne pas avoir besoin d'installer une pompe de relevage sur sa partie privative. Ce concours financier vient couvrir la plus value de la surprofondeur demandée par la SCI DU CHENE.

La convention jointe en annexe fixe les modalités de versement de cette offre de concours d'un montant de 1 869,44 € TTC ainsi que les engagements de la Communauté de communes du Val d'Amboise à savoir la réalisation des travaux au cours de l'été 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'approuver les demandes suivantes :**

- **D'accepter** l'offre de concours de la SCI DU CHENE pour la réalisation d'un réseau d'assainissement collectif d'environ 31 ml desservant la parcelle A 2334 situé impasse des Grosses Pierres à Chargé.
- **D'approuver** la convention formalisant l'acceptation de l'offre de concours et fixant les modalités de réalisation des travaux et le montant de cette offre à 1 869,44 € TTC.
- **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier.

Le Président,

Thierry BOUTARD

